

REVACIL SPA BOOSTER

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE PEROXYDE D'HYDROGENE A 7,5%

UTILISATIONS Produit clarifiant choc pour le traitement des eaux de spa

FABRICANT **MAREVA PISCINES ET FILTRATION**
Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France
Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : tech@mareva.fr

N° d' appel d' urgence FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

PRODUIT IRRITANT (avant dilution)

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

Substances utilisées dans la préparation :

Peroxyde d'hydrogène à 7,5%
N° CAS : 7722-84-1 N° CE : 231-765-0
Xi, R36

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX Rincer immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant environ 15 min en maintenant les paupières écartées. Consulter un spécialiste.

CONTACT AVEC LA PEAU Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Attention : Enlever immédiatement tout vêtement souillé (à réutiliser qu'après nettoyage).
En cas d'irritations, consulter un médecin.

INGESTION En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée.
Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

INHALATION Transporter la personne à l' air frais.
Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin.
Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et appeler une ambulance.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES	L'exposition des emballages à la chaleur (> 60°C) provoque la décomposition du produit avec formation d'un important volume d'oxygène (surpression et explosion de l'emballage). Cet oxygène attise le feu.
PRECAUTIONS	En cas d'incendie, éloigner les autres emballages de la zone à risque. Arroser (eau pulvérisée) les emballages proches de l'incendie (refroidissement).
MOYENS D'EXTINCTION	Eau pulvérisée. Extincteurs à mousse. Extincteur CO2.
MOYENS D'EXTINCTION INTERDIT :	Extincteurs à poudre (catalyse la décomposition du produit).
EQUIPEMENTS DE PROT.	Equipement de lutte anti-incendie de produits chimiques. A.R.I. pour les incendies importants.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES :	Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Utiliser des gants et des lunettes de sécurité.
ATTENTION	Veiller à ce que le produit ne se déverse pas dans les réseaux d'égout,
METHODE DE NETTOYAGE	Pour les grands déversements, absorber le produit sur un support neutre (sable, terre) mais éviter chiffons, sciure, ...et tout autre produit combustible.
DESTRUCTION	voir point 13.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATION	Précautions habituelles pour la manipulation des produits acides. Ne pas transvaser le produit dans un autre emballage que celui d'origine. Utiliser le bouchon d'origine (bouchon dégazeur !)
STOCKAGE	Stocker dans un endroit frais et bien aéré. Eviter l'exposition à toute source de chaleur (chauffages, soleil,...) Stocker les emballages droits (bouchon dégazeur)
<u>Matériaux compatibles :</u>	aciers inoxydables (AISI 304 et 316) passivés, polyéthylène haute densité, polypropylène, verre,

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION DES MAINS	gants étanches (caoutchouc, PVC,...)
PROTECTION VISAGE - YEUX :	appareil de protection des yeux et du visage
PROTECTION DU CORPS	vêtements adéquats, couvrant toutes les parties du corps.
Douches de sécurité et lave-yeux à proximité des postes de travail.	

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	liquide (solution aqueuse)
COULEUR	incolore
ODEUR	odeur piquante
pH (produit pur)	2,0 - 2,5
POINT EBULLITION	100 °C
POINT D'ECLAIR	non concerné
EXPLOSIVITE	non concerné
MASSE VOLUMIQUE	1,01 - 1,03
TENSION DE VAPEUR (50°C)	<1,10 Bar
SOLUBILITES	soluble dans l'eau en toutes proportions

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE	Le produit est stable entre -10 et +60 °C dans des conditions normales de stockage. La stabilité du produit diminue avec la dilution, la présence de métaux lourds,...
REACTIVITE	La décomposition du produit est exothermique et auto-catalysée. Ne pas mettre en contact avec des combustibles, alcalins ou réducteurs.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

TOXICITES AIGUES (produit à 35%)	
	DL 50 ingestion (rat) = 1640 mg/kg
	DL 50 dermale (lapin) = 1410 mg/kg
	DL 50 inhalation (rat) = 450 mg/kg

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

BIODEGRADABILITE totale - Produit non rémanent.

TRAITEMENT DES EFFLUENTS : le produit est bactéricide et peut détruire la flore bactérienne en station d'épuration ou en fosses septiques.

Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...).

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Diluer fortement le produit dans de grandes quantités d'eau.

Rejeter la solution diluée à l'égout si la réglementation en vigueur l'autorise.

Sinon, il est possible de détruire le produit dilué grâce à un réducteur, par exemple : thiosulfate de sodium en solution (= STOP CHLORE).

Bien rincer l'emballage avant de le jeter !

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Produit non classé au transport

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes au Règlement CE n°1272/2008 (GHS))**Classification et étiquetage** Irritation des yeux cat2**ATTENTION****Mention de danger****H319 Provoque une sévère irritation des yeux****Conseils de prudence - Prévention****P102 Tenir hors de portée des enfants****P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation****P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage****Conseils de prudence - Intervention****P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.****P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin****15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)**

"Contient du peroxyde d'hydrogène à 7,5%"

Symbole de dangers :**Xi - Irritant**

Xi - Irritant

Phrases R : 36 - Irritant pour les yeux

Phrases S :

- 2 - Conserver hors de la portée des enfants.
- 24/25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux
- 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16 - AUTRES INFORMATIONS :**Classification ICPE :** non classé**Autres informations**

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.

Cette fiche de sécurité a été rédigé

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **380894900**